

## Emploi : un nouveau dispositif pour accompagner les personnes en situation de handicap.

Marseille, le 12 décembre 2017.

L'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) pilote, en partenariat avec la Direccte\*, l'Agefiph\* et le FIPHFP\*, la mise en œuvre du dispositif d'emploi accompagné pour les personnes en situation de handicap, au travers d'un appel à candidatures lancé en juillet 2017 pour une enveloppe de plus de 455 000 €.

**L'objectif ?** Permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder et de se maintenir dans l'emploi par la sécurisation et la fluidification de leur parcours professionnel en milieu ordinaire de travail. Cet accompagnement sur le long terme concerne le travailleur handicapé, mais également son employeur.

Ce dispositif vise notamment à :

- évaluer la situation du travailleur handicapé,
- déterminer un projet professionnel et aider à sa réalisation,
- assister la personne dans sa recherche d'emploi,
- accompagner dans l'emploi en fonction des besoins et des évolutions du projet de vie de la personne et, le cas échéant de son handicap.

Ce nouveau dispositif, qui débutera dès la fin de l'année 2017, accompagnera une centaine de personnes en situation de handicap dans leur parcours professionnel. Il sera déployé dans trois départements en Paca par les associations retenues :

### **Bouches-du-Rhône**

- L'association La Chrysalide à Marseille.

### **Var**

- L'association Adapei Var Méditerranée à La Valette du Var.

### **Vaucluse**

- L'association Isatis à Avignon.

En Paca, ce dispositif bénéficiera à toute personne en situation de handicap et plus particulièrement :

- aux jeunes sortant de milieu scolaire ordinaire et suivis dans le cadre d'unités localisées pour l'inclusion sociale (Ulis) ou par des services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessadd),
- aux jeunes orientés en établissement ou services d'aide par le travail (Esat),
- aux travailleurs handicapés sortant ou susceptibles de sortir d'un Esat ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire de travail et nécessitant un accompagnement renforcé.

\* Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

\* Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées

\* Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.